

Remi Aurejac

De :
À : "destinataires inconnus:"
Envoyé : mardi 16 mars 2010 07:59
Joindre : equidesdeloire.vcf
Objet : Équitation160 km de Florac
Édition du lundi 15 mars 2010



DR

Équitation160 km de Florac

Depuis janvier 2009, l'association Lozère endurance équestre et son président Jean-Paul Boudon rêvent d'accueillir les championnats d'Europe d'endurance équestre, sur le site des 160 km de Florac, dans le Parc national des Cévennes. Différentes étapes sont à franchir pour gagner ce dossier : être sélectionné par la Fédération française d'équitation (FFE), qui propose cette candidature à la FEI (Fédération équestre internationale), laquelle étudie le projet parmi d'autres, du point de vue faisabilité technique, hébergements, sécurité des hommes et des chevaux, expérience des organisateurs, soutiens des institutionnels locaux et régionaux, etc.

Ian Williams, responsable technique de la FEI, accompagné de Nicky Kennedy, responsable FFE à l'international, et de Jean-Louis Leclerc, sélectionneur national, sont restés deux jours dans la région, à Florac, Ispagnac, Mende et sur le causse, notamment à la Citerne et à la Fichade, où ils ont rencontré des éleveurs habitant sur les lieux de deux contrôles vétérinaires. Ces officiels étaient guidés, sous la pluie et la neige, par Jean-Paul Boudon et Katrien Belien (traduction) pour LEE. La visite sur site s'est poursuivie dans les locaux du CDT, en présence de personnalités locales afin d'aborder les différents points du terrain et d'étudier en détail le parcours et les dénivelés. Ian Williams précise que le dossier Lozère est sérieux et que l'atout majeur de cette candidature est de retrouver toutes les qualités d'antan de la discipline de l'endurance.

À l'issue de la réunion, une réception et des cadeaux de bienvenue composés de produits du terroir ont été proposés aux invités afin de les remercier d'avoir considéré la candidature lozérienne.

Ian Williams présentera le dossier de Florac le 19 avril à Lausanne devant l'ensemble de la commission endurance de la FEI. Cette commission sera constituée pour déterminer à quel organisateur sera attribué le pré-ride 2010. Réponse fin avril.

<http://www.midilibre.com/articles/2010/03/15/SPORT-LOZERE-Ian-Williams-en-visite-technique-1148939.php5>

--

Philippe FOUCHER
Délégué Général
CONSEIL DES ÉQUIDÉS DES PAYS DE LA LOIRE
9, rue André Brouard
49105 ANGERS Cedex 02
Tel: +33 (0) 241 186 190
Mobile: +33 (0) 616 248 593
Fax: +33 (0) 241 186 021

Le message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentiels.
Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.
Tout message électronique est susceptible d'altération.
Le Conseil des Equides des Pays de la Loire décline toute responsabilité au ti

17/03/2010